

TRAVAUX ORIGINAUX

LA BRONCHO-PNEUMONIE AU COURS DE LA PRÉSENTE ÉPIDÉMIE DE COQUELUCHE⁽¹⁾

PAR

A. LESSARD, M. D.

Professeur agrégé à l'Université Laval, Assistant du service
de Médecine à l'Hôtel-Dieu

Les épidémies que les saisons froides et humides amènent sous notre climat, tout en mettant en cause, pour la majeure partie le système respiratoire, varient avec les années.

L'histoire des deux ou trois dernières le démontre. Ainsi, nous avons eu à combattre, il y a deux ans, une épidémie de rougeole, très répandue, s'accompagnant des complications habituelles du côté des bronches et des poumons, épidémie assez bénigne et dont les enfants qui en ont été les victimes, ont pour la plupart recouvré la santé. L'an dernier, une grippe, avec manifestations marquées du côté du larynx, aphonie chez les adultes, toux croupale chez les enfants, à tel point que souvent les phénomènes du début mettaient dans le doute le médecin appelé à traiter un enfant présentant ces signes du côté de son larynx, a atteint une partie notable de notre population.

1. Travail lu à la Soc. Méd. de Québec.

Syphilis
Artério-sclérose, etc.
(Ioduro Enzymes)
Iodure sans Iodisme

Todurase

de COUTURIEUX

57, Ave. d'Antin, Paris.
en capsules dosées à 50 ctg. d'iodure et 10 ctg. de Levurine

Cette année, différente, mais aussi, plus grave a été l'épidémie, ou pour le plus grand nombre de cas, la complication qui est venue se greffer sur l'épidémie existante. Je veux parler de la Broncho-pneumonie. — Le service de l'hôpital, si je ne me trompe, en a reçu plusieurs malades adultes, mais c'est surtout en clientèle, chez le grand nombre d'enfants victimes de la coqueluche, que la complication qui fait le sujet de ce court entretien, s'est épanouie d'avantage.

Le sujet est tout ce qu'il y a de plus banal, et je n'ai, en aucune façon, dans ces quelques remarques, la prétention d'apporter rien de nouveau et rien de ce que vous ne sachiez d'avance, à l'étude de la broncho-pneumonie au cours de la coqueluche. C'est plutôt pour noter l'affection que dans le cours de l'hiver 1915-16, les médecins ont surtout eu à combattre, et pour indiquer dans ses grandes lignes, la manière dont elle s'est comportée.

L'épidémie de coqueluche, qui dure encore d'ailleurs, débuta au cours de l'été dernier. Tant que dura la belle saison, et à vrai dire, jusqu'au commencement du présent hiver, les complications broncho-pulmonaires ont été assez rares.

C'est en décembre surtout et depuis, que la broncho-pneumonie est venue ajouter à l'affection primitive, un élément de gravité démontré par le grand nombre de cas fatals que nous avons eu à enregistrer.

Dans la pratique courante, il est rare qu'on fasse venir le médecin pour un simple cas de coqueluche; on le consulte par téléphone ou bien on va chez le pharmacien et on revient avec un flacon de sirop au bromoforme ou de «Gouttes Rami» qui soulagent mais ne guérissent pas la maladie. C'est quand la légère bronchite s'est transformée et que la lésion est devenue plus grave, qu'on a recours à nos services. Je puis dire, et je

crois que la plupart des confrères sont dans le même cas, que les neuf-dixièmes des broncho-pulmonaires que j'ai eu à traiter cet hiver se présentaient comme complications de l'épidémie régnante.

Vous vous rappelez tous les mots de Dieulafoy qui ont trait à la broncho-pneumonie, là où il en parle comme complication de la coqueluche; le paragraphe en est demeuré classique :

« Chez un enfant atteint de coqueluche et qui était arrivé sans encombre à la période d'état, avec toux convulsive, quintes de toux, fièvre nulle ou fort modérée, peu ou point de râles de bronchite dans l'intervalle des quintes, voilà que la fièvre apparaît, la température s'élève, la toux change de caractère, elle est plus continue; elle est moins convulsive, la respiration devient haletante, on entend à l'auscultation des râles fins, disséminés aux deux côtés de la poitrine: c'est la bronchite capillaire qui apparaît. Puis le thermomètre monte encore, la toux devient presque incessante, la dyspnée est extrême, on constate à la percussion et à l'auscultation une ou plusieurs localisations pulmonaires: la broncho-pneumonie est déclarée. »

Nous avons vu souvent se répéter ces scènes successives. Dans le plus grand nombre de cas, nous arrivions pour voir la complication établie d'emblée et survenue au cours d'une coqueluche ayant normalement évolué jusqu'à la période d'état. Un écart de régime, une sortie intempestive à l'air froid ou humide, avaient déclenché l'attaque; l'enfant s'était couché la veille plus fébrile, ses quintes étaient devenues plus fréquentes et en même temps avaient perdu leur caractère spasmodique, la reprise faisait défaut, « l'enfant ne s'étouffe plus » disait-on dans l'entourage, mais par contre, une polypnée intense s'était établie, accompagnée du renversement du rythme respiratoire, inspiration immédiatement précédée d'une expiration brève et suivie

de la pause; une température élevée, un abattement profond dans l'intervalle des quintes, des signes de congestion, bref, tout le spectacle de la lutte contre l'envahissement de la surface respiratoire.

Faire la relation de deux observations qui se sont rencontrées dans la même famille, l'une chez un enfant de deux ans, et l'autre chez un enfant de 5½ ans, et qui ont présenté des signes quelque peu différents au cours de leur affection, c'est faire, je crois, l'histoire de tous les autres. Tous deux avaient contracté la coqueluche vers le milieu de décembre. Dans les derniers jours de janvier, le plus jeune est pris un soir, de convulsions qui se répètent toutes les 3 ou 4 heures jusqu'au lendemain soir. Je constate, en voyant l'enfant, une température de 103 2/5, et à part tous les signes dont j'ai parlé précédemment, une obscurité du murmure vésiculaire avec râles fins, discrets et disséminés, sans submatité. Le lendemain, submatité aux bases des deux poumons, souffle pas très rude, température de 104 1/5 à midi. Les jours suivants, apparaissent des foyers de râles dans la partie moyenne du poumon, disparaissant pour apparaître ailleurs le lendemain, râles éclatant et rayonnant dans un petit foyer, lésion pulmonaire de nature congestive plutôt que phlegmasique. Les enfants jeunes, au-dessous de trois ans présentent ces poussées congestives, mobiles, multiples et successives, rendant la marche de la maladie lente et irrégulière; c'est la forme lobulaire disséminée, la *pneumonie serpentineuse* des anciens auteurs. La lésion va et vient, *serpente* dans les deux poumons et là où la veille on avait découvert un foyer d'inflammation vive, le calme est revenu, mais le lendemain, une hausse dans la température et la réapparition des autres symptômes en même temps que l'auscultation nous font voir que la lésion n'a disparu que pour revenir dans une autre zone du pou-

mon. La maladie dura 16 jours et se termina par la guérison.

L'autre enfant, de 3½ ans plus âgé, tomba malade deux jours après le premier, eut lui aussi des convulsions, (trois en douze heures,) avec ascension thermique marquée. L'infection cependant se rapprocha de la pneumonie lobaire: souffle plus sonore et persistant et submatité à la base du poumon droit qui dura plusieurs jours. Cependant d'autres foyers de râles, peu nombreux, rattachaient encore l'affection au type lobulaire, mais d'une manière moins caractérisée.

J'ai remarqué, d'une manière générale et abstraction faite de nombreuses exceptions, que l'âge de trois ou quatre ans semblait établir la démarcation entre la broncho-pneumonie banale et la pneumonie lobaire plus ou moins franche.

Plus heureux que d'autres atteints de la même affection et que je vis succomber dans l'espace de 4 à 6 jours à l'asphyxie, ce second malade réagit bien et guérit en 10 jours.

Comme traitement, peu de médicaments. Un laxatif au début, des bains chauds une fois par jour, l'enveloppement mouillé dans des compresses sinapisées, de l'air pur, changements fréquents de position du petit malade, alimentation légère, antisepsie intestinale, injections d'huile camphrée et café comme toniques du cœur. J'ai toujours eu confiance dans les révulsifs, et l'un des meilleurs à mon sens et que je n'ai jamais pu abandonner, est le bon vieux cataplasme chaud sinapisé. Des cas nombreux, rebelles aux autres modes de traitement, se sont amendés rapidement sous l'influence de ce vieux topique employé par nos anciens et qui a encore du bon.

Je l'ai dit, il n'y a dans ces notes rien que de banal. L'affection qui en fait le sujet en est une que le médecin rencontre tous les jours, et j'ai à m'excuser de vous avoir dit des choses que chacun de vous connaît tout aussi bien que moi. Mais en

clientèle générale, ces *raretés* ne se rencontrent pas à toutes les portes, et monsieur le président m'ayant dit que c'était mon tour de vous parler à la séance de mars, j'ai cru bien faire en m'entretenant avec vous de la broncho-pneumonie au cours de la coqueluche.

—:00:—

INTERETS PROFESSIONNELS

REPONSE A DES CRITIQUES DE BONNE FOI UN PROGRAMME D'EXPERIENCE

Monsieur le docteur T. W. Michaud,
Gouverneur du Collège M. et C. P. Q.
St-Pacôme (Kamouraska).

Monsieur le Gouverneur,

Dans une lettre que vous adressez à la "Clinique" en réponse à celle d'un gouverneur dont vous ne partagez pas les opinions, vous me faites l'honneur de me mettre en cause. Quelles que soient les allusions à mon humble personne dans les discussions qui ont cours, je me suis toujours gardé, jusqu'ici, d'y répondre.

Nommé par l'assemblée générale, je ne suis responsable qu'à elle-même, et, entre temps, à l'Exécutif dont j'interprète, par mes actes, la pensée et le vouloir, même quand cette pensée et ce vouloir ne sont pas conformes à mes vues.

Mais de là à dire ou à soupçonner qu'entre l'Exécutif et moi-même il puisse y avoir entente pour tromper le public médical, ou pour «se moquer des décisions de l'assemblée générale», la distinction est trop forte pour laisser passer, sans protestation, pareil avancé ou pareil soupçon.

Avec votre bienveillante permission j'en profite pour répondre discrètement aux motifs généraux de votre critique. Ce n'est pas une polémique que j'entends continuer. C'est une simple mise au point que j'adresse à l'un de mes supérieurs, avec prière d'en faire ce que justice lui dictera.

*
* *

Vous prenez occasion, Monsieur le gouverneur, du fait que durant l'exercice 1914-15, les dépenses ont dépassé les revenus, pour critiquer l'administration.

Je n'entends pas vous donner ici, ce que j'ai déjà fait dans un long mémoire adressé à l'Exécutif, les raisons permanentes de cette dépression dans nos finances; mais je me permets de vous rappeler que cette dépression était depuis longtemps prévue.

Depuis cinq ans, à maintes reprises, l'attention de l'Exécutif et de l'assemblée générale fut attirée sur ce fait inéluctable. Et depuis cinq ans, l'Exécutif surtout, s'en est fort préoccupé. Si je ne me trompe, le projet de la diminution du nombre des gouverneurs fut une des conséquences de cette préoccupation.

Nous savions tous qu'en 1914-15, première cinquième année du cours de cinq ans, parce qu'il n'y aurait pas d'élèves finissants dans aucune de nos trois universités, le revenu de nos licences serait à peu près ce qu'il a été: \$4,000 de moins qu'en 1910. Maintenant, si vous tenez compte qu'en 1914 le nombre de nos examinateurs, de 42 qu'il était, fut porté à 64 avec une

moyenne de vingt-cinq finissants, alors qu'en 1910 la même moyenne était de 60, vous ne pourrez plus être étonné du fait que nos dépenses, en 1914-15, aient dépassé nos revenus de \$2,285.05. Il me paraîtrait plus juste de louer la prudence et la sagesse de ceux qui, prenant charge des affaires du Collège avec une encaisse de \$580, en 1909, avaient à combler un déficit de \$4,000, à faire face à toutes les exigences du présent et à prévoir, comme ils l'ont prévu, le déficit inévitable de 1914-15.

Monsieur le gouverneur, le déficit de 1909 a été payé par de l'escompte remboursé à même les économies de nos deux premières années d'administration, et le déficit actuel fut comblé, sans emprunt, ni escompte, grâce à l'augmentation constante et progressive de la réserve, de juillet 1909 à juillet 1914, comme vous pouvez le constater par le petit tableau que voici, en regard duquel, contraste très frappant, je mets le tableau du revenu décroissant des licences.

ANNÉES	REVENU DES LICENCES	RESERVE DU 1 ^{er} JUILLET
1910-11	\$ 6,120	\$ 2,878.60
1911-12	5,215	5,732.33
1912-13	4,660	6,548.64
1913-14	2,650	7,081.28
1914-15	2,810	3,371.43

Plusieurs autres raisons peuvent être données comme explication de cette dépression de nos finances en 1914-15.

La principale, c'est que cette année 1914-15, petite par certains revenus fut féconde en dépenses extraordinaires : élections des gouverneurs, littérature supplémentaire, (discours des gouverneurs), annonces d'élections dans tous les districts, un jour d'assemblée additionnel, l'apport au compte des profits et pertes

d'un montant considérable de créances mortes, afin de faire cesser la fiction d'un actif surchargé, etc., etc.

Tout en regrettant que ces explications n'aient pas été demandées au temps voulu, je ne doute pas qu'elles vous soient données très en détail, par l'un ou l'autre de vos collègues du Bureau Médical, quand il vous plaira d'interroger l'Exécutif en assemblée générale.

*
* *

Dans le paragraphe où vous faites allusion aux conditions d'engagement du vérificateur de nos livres, je relève deux affirmations qui, je le regrette, sont absolument contradictoires aux faits.

Le Docteur Normand, sachant par expérience combien cela est de nature à éviter, si non des interprétations malveillantes, du moins des malentendus, a le soin de toujours écrire lui-même les motions qu'il présente au Bureau. Celle qu'il a faite relativement à la nomination du vérificateur de nos livres est rapportée textuellement à la page 84 du procès-verbal de l'assemblée du mois de septembre 1914, et se lit comme suit :

En amendement, il est proposé par le Dr Normand secondé par le Dr McDonald que le salaire de l'auditeur soit de \$200 par an, sans extra, et que Monsieur Geo. Gonthier, soit nommé auditeur. L'amendement fut adopté.

Le salaire de Monsieur Geo. Gonthier, vérificateur de nos livres n'a donc pas été fixé à \$150 mais à \$200.

En second lieu, du fait qu'au rapport financier de l'année 1914-15, il appert qu'une somme totale de \$300 (\$200 pour la vérification et \$100 pour travail additionnel), fut payé à Mon-

sieur Gonthier durant cet exercice, vous concluez qu'on s'est moqué de la décision de l'assemblée générale de septembre 1914 qui précise à \$200, sans extra, le salaire du vérificateur.

Permettez-moi de vous dire, Monsieur le gouverneur, que ce montant de \$300 a été payé à Monsieur Gonthier le 24 août 1914, en paiement de la vérification faite au commencement de juillet 1914, pour la période s'étendant du mois de *juillet 1913 au 30 juin 1914*.

La première vérification des livres du Bureau faite après l'ordonnance du mois de septembre 1914, fixant le salaire de M. Gonthier à \$200, sans extra, n'a été faite *qu'après le 1er juillet 1915*. Il faut donc nécessairement attendre la publication du rapport financier 1915-16 qui ne peut être rédigé qu'après le 1er juillet 1916 et qui ne sera présenté qu'à l'assemblée du mois de septembre 1916, pour savoir si l'ordonnance du Bureau, en date du mois de septembre 1914, a été méprisée ou respectée.

En attendant, depuis le 14 septembre 1915, le registraire n'a pas objection à dire, à qui le demande, que le vérificateur des livres n'a pas reçu plus que le salaire qui lui a été voté par l'assemblée générale.

*
* *

Vous faites allusion, Monsieur le gouverneur, aux lacunes de certains de nos procès-verbaux, et vous donnez, comme explication des omissions involontairement faites, une raison que je ne comprends pas.

C'est à propos d'un avis de motion, relatif au tarif médical, qui n'a pas été inséré au procès-verbal de l'assemblée du 14 juillet 1915. Vous écrivez ceci :

Dans certains milieux, on ne voit pas d'un bon œil l'établissement d'un tarif médical minimum, pour la province, et, étant donné qu'on espérait aller devant la législature, sitôt le projet de redistribution adopté, le comité re tarif médical institué, lors de l'assemblée du 29 septembre 1914, (vous écrivez 1915), arrivait trop tard pour faire son rapport, et, naturellement, il ne pouvait en être question à cette session-ci. Et comme on ne se présente que le moins possible, devant nos législateurs, ça coûte très cher, on renvoyait la question aux calendes grecques. Le tour était joué et tout se passait comme dans le meilleur des mondes.

Encore une fois, Monsieur le gouverneur, je n'y comprends rien. Et si ce n'était pas abuser de votre bonté, je vous demanderais de spécifier, non pas dans une tribune libre, sur un ton mi-sérieux, mi-badin, mais en assemblée générale, quels sont ceux qui « *ne voyant pas d'un bon œil l'établissement d'un tarif médical minimum pour la province,* » ont influencé le registraire au point de lui faire subtiliser, délibérément, une pièce au dossier de l'assemblée générale du 14 juillet 1915, ou, si c'est là votre pensée, quels sont ceux qui, à l'insu du registraire, ont subtilisé une pièce au dossier du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 juillet 1915. La chose est grave. Elle mérite d'être éclaircie. Et je compte, pour ma part, sur votre esprit de justice qui ne peut pas refuser de mettre à jour toute votre pensée avec des faits et des noms, pour donner, à un humble fonctionnaire qui n'a rien de plus précieux que l'honorabilité de son nom, l'occasion de confondre ses détracteurs ou les inventeurs d'histoire de toute pièce.

J'ajoute simplement : toutes les lacunes aux procès-verbaux ne sont imputables qu'à moi-même. Seul j'en surveille l'impression et la distribution. Ce qu'ils contiennent c'est moi qui

l'y mets après l'avoir reçu des mains du président de l'assemblée générale. Et quand il y manque des pièces, c'est que ces pièces ne me sont pas parvenues, ou que si elles me sont parvenues, je les ai malheureusement perdues ou involontairement omises. Je ne suis pas de ceux qui prétendent ne jamais commettre d'erreur ni d'oubli. Je fais toujours pour le mieux. Voilà tout.

*
* *

Il y a quelques années, l'on me prit à partie parce que, disaient, je dépensais trop de timbres. Je détaillai publiquement l'emploi des timbres. Je n'en entendis jamais plus parler. Même, l'un des journaux qui avait publié cette boutade me fit discrètement des excuses.

Cette année, par votre entremise, Monsieur le gouverneur, c'est aux traductions et aux salaires qu'on en veut.

L'espace à ma disposition ne me permet pas d'énumérer toutes les traductions qui se font, habituellement, au bénéfice du Bureau. Il suffit de rappeler que, tous les six mois, nous publions, dans les deux langues, un rapport de plus de cent pages parfois, et dont la version anglaise, généralement, mérite des éloges, pour comprendre la raison du subsidé.

Le montant affecté aux traductions a été fixé je ne saurais dire quand. Ce qu'il y a de certain, c'est que lorsque les rapports d'assemblées ne contenaient que 25 à 40 pages, le Bureau accordait la même allocation qu'aujourd'hui pour leur traduction.

Depuis sept ans, je n'ai pas cru devoir demander au Bureau l'augmentation de cet item. Il est resté ce qu'il était, un peu plus élevé tous les quatre ans, en raison du surcroît de travail relativement aux élections générales, aux annonces dans les

journaux, aux publications dans la gazette officielle, aux programmes révisés d'examens préliminaires, etc., etc. Sous prétexte d'économiser, il ne m'est pas encore venu à l'idée de confier ces traductions à un élève de troisième année, comme vous le suggérez, Monsieur le gouverneur, et je ne comprends pas bien quel profit réel le Bureau retirerait d'une pareille innovation.

Il y a un grand avantage, au contraire, au point de vue professionnel comme au point de vue national, à ne pas jouer vis-à-vis la langue anglaise le rôle que remplissent si béatement les élèves de troisième de Toronto lorsqu'ils expédient, dans notre province, le *parisian french* des circulaires ou des annonces de la ville lumière.

Et dans nos relations professionnelles avec les huit autres provinces de la Confédération Canadienne, avec les divers Etats de l'Amérique du nord, avec le Conseil Médical du Canada, avec le General Medical Council d'Angleterre, avec l'Australie, avec Terre-Neuve, avec les Indes anglaises, n'importe-t-il pas, aussi, de mettre à la disposition de ceux qui ne comprennent que l'anglais, la traduction exacte de notre pensée, en un style aussi coulant et aussi clair que celui dont nous essayons de faire usage en français?

Pour arriver à ce résultat, c'est à un homme connaissant le génie des deux langues qu'il faut s'adresser. C'est ce que nous avons toujours fait. Et en 1914, nous étions d'autant plus justifiable d'avoir recours à cette mesure de prudence et d'équité, qu'il nous fallait traduire la pensée des gouverneurs de cette époque qui avaient requis les services d'un sténographe. Voyez le rapport de l'assemblée de juillet 1914. Il contient 70 pages de texte officiel, et 36 pages de rapport sténographique.

*
* *

Quant aux salaires, que voulez-vous que j'en dise?

Que le salaire des gouverneurs est actuellement le même que celui du registraire, avec cette différence que les premiers ne travaillent que deux ou trois jours dans l'année, tandis que le second travaille 300 jours?

Que celui des uns et de l'autre ne sont pas des salaires qui commandent le respect et l'estime que la majorité des membres de notre profession requiert pour les services personnels qu'elle rend à la société?

Que les affaires du Collège n'ont réellement commencé d'être en ordre et un peu prospères que le jour où l'on a salarié l'un des nôtres de façon à lui permettre de vivre modcstement, dans la métropole?

Je ne dirai rien de tout cela. Vous me croiriez intéressé. Je me contente de conclure.

Ce n'est pas dans la mesquinerie sur les émoluments, les allocations ou les indemnités à ses gouverneurs, à ses examinateurs à ses membres, à ses employés, à tous ceux qui forment le corps médical de la province de Québec que l'on doit chercher le moyen de réajuster nos finances, si réajustement il faut faire.

Au contraire, j'estime que le moindre service rendu par l'un des nôtres doit être rémunéré le plus largement possible: afin de donner un peu plus de ton à notre profession qu'elle n'en a dans le domaine des affaires; afin de faire comprendre à tous ceux qui nous entourent que les services d'un médecin, d'après son propre témoignage, valent autant si non plus que ceux rendus par n'importe quel autre professionnel.

Inspirons-nous plutôt du système américain, du système anglais, du système européen en général. Estimons-nous à notre valeur, au lieu de nous déprécier. Enseignons qu'il faut savoir faire des sacrifices, même d'argent, pour entrer dans notre profession.

Je demeure souvent perplexe devant cette pensée que le peu de souci que l'on manifeste, en certains milieux, sur l'honneur professionnel et l'estime des services rendus, a peut-être pour cause la facilité avec laquelle on entr'ouvre la porte de notre profession aux aspirants de toutes sortes, aux nouveaux venus de l'étranger. Je ne parle pas des exigences classiques ou universitaires. Je parle de la taxe d'argent, puisque c'est là qu'il faut en venir.

* * *

Au reste, une chose est certaine. L'on a entouré le programme des études médicales de toutes les garanties possibles. L'on n'a pas encore déterminé de façon définitive qui en paierait les frais.

Mais Paris ne s'est pas bâti en un jour. La loi actuelle qui nous régit est magnifique dans son ensemble. Modifions-la à la lumière de l'expérience acquise. Resserrons les cadres, s'il faut les resserrer. A l'exemple des autres professions, rendons plus onéreuse l'entrée de la nôtre. Proportionnons les obligations de ceux qui veulent être médecins aux déboursés que nous faisons en leur faveur. En matière de finances, imitons un peu le Bureau de l'Ontario qui charge toujours au delà de ses dépenses. Sans rien sacrifier de notre idéal éducationnel soyons pratiques. Calculons à l'avance ce que coûte la poursuite de cet idéal et n'ayons crainte d'établir, par règlement, à la faveur de l'excellente loi que nous avons et qui nous le permet, un

tarif d'examens non pas exclusif, non pas de faveur, mais raisonnable.

Ayons à cœur et à honneur, comme médecins, d'être toujours en règle avec l'administration. N'attendons pas la lettre d'avocat pour payer nos dûs. Donnons l'exemple. C'est le plus sûr moyen d'éviter les mécomptes, les mécontentements, les ennuis. C'est la façon par excellence de faire qu'une administration à laquelle on s'intéresse n'engrène pas ses rouages, et fonctionne toujours bien.

Avec des revenus équitables, une administration moins nombreuse mais progressive, et des salaires proportionnés aux services acquis, nous verrons très tôt monter le chiffre de nos réserves que nous ferons servir à la suppression de l'exercice illégal de la médecine, principale raison d'être du Bureau, et au développement intellectuel de nos sociétés médicales.

Voilà, mon cher docteur, un programme d'expérience. Je n'ai aucune autorité pour l'exécuter. C'est même faire preuve de hardiesse que de le soumettre. Votre critique de bonne foi l'a provoqué. Prenez-le en bonne part, je vous prie, et croyez toujours à la sincérité de mon dévouement.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le gouverneur

Votre très humble serviteur:

JOSEPH GAUVREAU

ÇA ET LA

Par le DOCTEUR DIVERS

—

Toutes nos félicitations à la maison Frank W. Horner Limitée, de Montréal, pour le beau « Catalogue » qu'elle vient de publier en français. La maison Horner mérite d'être encouragée car elle donne aux médecins canadiens-français les avantages suivants : voyageurs canadiens-français, correspondance en français, bouteilles étiquetées en français, catalogue et liste des prix en français, etc.

Pas de pardon pour les maisons qui ne vous traiteront pas de la sorte. Allons confrères ! un bon mouvement !

*
* *

Dire qu'il y a des médecins qui trouvent à redire parceque « Le Bulletin Médical » n'est pas un album à découper.

Mais, chers confrères, c'est une revue canadienne-française et c'est justement ce pourquoi elle existe.

Abonnez-vous à « La Presse Médicale », « La Clinique », « Paris Médical » et vous trouverez dans ces revues tout ce que vous lisez dans un certain « Journal de Médecine », publié à Montréal, qui n'a pas le cachet de l'originalité.

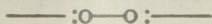
Il y a assez de médecins, dans la Province de Québec, pour fournir de la matière à dix revues de médecine canadiennes-françaises. Pourquoi cette apathie parmi les médecins ? Que d'observations intéressantes nous lirions avec tant de plaisir, et qui seraient lues à l'étranger, également, si les médecins voulaient faire le sacrifice d'une heure par mois pour rédiger une observation personnelle.

Il y va de l'intérêt de notre Province et de la profession médicale en particulier. Nous avons tout à y gagner à se faire connaître à l'étranger.

Les revues de médecine, publiées en français, au Canada, mais nous pouvons les compter sur les doigts de la main.

Loin d'être satisfait du nombre de revues qui existe, laissez-moi vous suggérer l'idée d'en créer de nouvelles.

Le mois prochain nous causerons ensemble, et si l'idée est trouvée bonne, nous la mettrons en exécution.



COURS D'HISTOIRE DE LA MEDECINE

Dr. A. VALLÉE

(Troisième Leçon)

—

«Rome comme tant d'autres milliers de peuples, nous dit Pline, vécut assez longtemps sans médecins, mais non pas sans médecine». Sans médecins, si l'on entend par ce mot des hommes préparés à l'exercice de l'art par des études spéciales et formant une classe spéciale, distincte; non pas sans médecine si l'on décore de ce nom une série de recettes plus ou moins superstitieuses, venues de divers côtés et transmises par la voix populaire. A l'origine, en effet, et pendant plus de cinq cents ans, on aurait vainement cherché en Italie, un praticien ayant un titre à ce nom, des fonctions spéciales, ne vivant que des opérations qu'il faisait, des remèdes qu'il préparait, ordonnait et administrait; mais il y avait des hommes que l'observation,

l'expérience et leur dextérité rendaient capables de soigner à l'occasion et de guérir les malades et les blessés.

Nous retrouverons donc dans l'antiquité romaine, ces mêmes faits que nous avons constatés chez tous les peuples anciens et que nous nous sommes contentés de signaler en passant. Puis nous verrons la médecine là comme ailleurs devenir sacerdotale, s'installer dans les mêmes temples, sous le contrôle des mêmes dieux, tout cela jusqu'au jour où la médecine laïque grecque parviendra à s'y fixer définitivement.

Mais cette médecine de l'ancienne Rome, elle a un caractère de plus que celle que nous avons vue chez les Babyloniens et les Egyptiens, chez les Hébreux et en Grèce; elle est aussi domestique.

De cette absence de médecins officiels dont nous parlions tout à l'heure, il en était résulté qu'un certain nombre de connaissances empiriques se répandirent dans les familles; que les noms des maladies, des remèdes et des parties du corps pénétrèrent dans la langue populaire et plus tard dans celle des écrivains, de ceux surtout qui recherchaient les suffrages de la foule. Il sera facile de constater du reste en passant combien les poètes latins, combien Cicéron lui-même se sont intéressés à la médecine et en ont souvent traité les sujets.

Ajoutez à cela que même avant l'empire et quand la médecine grecque eut pris droit de domicile dans Rome chaque famille avait un et même plusieurs médecins attachés à son service en qualité d'esclaves.

Quel était le caractère de cette médecine domestique et quelle en était l'origine? Il est admis qu'elle était faite d'empirisme et de superstition et elle semble bien être venue des Etrusques qui envoyèrent à Rome avec leur déesse Salus, des charlatans sans nombre qui furent les « Aruspices » et les « Augures ».

Cette médecine primitive profita si bien qu'elle eut bientôt un historien Pline, un législateur Caton. Pline soutient que cet état de choses a duré plus de six cents ans. Elle ne fut remplacée en tous cas cette pratique médicale primitive que par la médecine grecque. Pline historien fanatique de cette médecine populaire fut du reste l'admirateur de Caton qui détestait les médecins mais non pas la médecine, se conformant en cela à tous ceux qui croient au charlatanisme et qui le pratiquent du reste comme il sut le faire.

Quelle était donc cette médecine toute romaine, à laquelle les Grecs vinrent substituer au VI^e siècle une thérapeutique étrangère et nouvelle. Tout d'abord, longtemps avant de connaître les remèdes des maladies dont les phénomènes étaient manifestes, mais dont le siège et les causes échappaient aux yeux, on sut faire les opérations élémentaires que le bon sens indique et que réclame la nature. Virgile et un peintre de Pompéi ont raconté comment Iapyx guérit Enée de sa blessure. Les choses se passaient de même dans la réalité. A Rome comme partout, on sut dès l'origine extraire les flèches et les traits, soit en les ébranlant peu à peu avec la main, soit, lorsqu'ils étaient profondément cachés sous la peau, en élargissant la plaie et en les allant chercher avec les dents d'une pince. Les moins intelligents parmi les anciens romains, comprirent bien aussi qu'il était indispensable pour éviter l'inflammation des chairs et arrêter l'écoulement du sang, de laver les blessures et de les bander.

De même les accidents, qu'entraînaient les exercices violents si goûtés des romains, durent enseigner, dès les temps les plus reculés qu'il fallait pour rejoindre deux membres fracturés les mettre bout à bout et les maintenir par des ligatures; ou encore pour réduire une luxation tirer vigoureusement sur le membre

dévié et par une pression énergique, contraindre l'os à rentrer dans sa cavité naturelle.

Il n'y a dans tout cela, rien de bien spécial, et ces connaissances se rencontrèrent partout. Mais voici qui est plus curieux : Des squelettes de l'époque préhistorique ont été trouvés avec des traces de trépanation ; on ne s'étonnera donc pas que cette opération ait été pratiquée à Rome dès l'origine. Plutarque en donne la preuve dans la vie du vieux Caton : Les Romains voulant envoyer une ambassade à Bithynie, avaient choisi un goutteux, un homme tenu pour fou et un trépané ; et Caton plaisantait sur ce choix singulier : « Voici une ambassade disait-il qui n'a ni pieds, ni cœur, ni tête. » La trépanation se pratiquant surtout alors dans les maladies convulsives, et l'épilepsie étant regardée comme une maladie divine, cette opération avait un caractère religieux.

Il existait enfin une loi obligeant tous les citoyens, quand la nécessité s'imposait d'une opération césarienne, à s'improviser chirurgien ; et cela n'est pas plus étrange que la liberté laissée à chacun de donner aux malades, des conseils, des soins et des remèdes. Cette coutume persistera longtemps. Longtemps les esprits forts de Rome, déclareront avec Tibère, que passé trente ans, tout homme doit être son propre médecin.

C'était en effet chez les anciens romains, au temps de cette médecine domestique, le père de famille qui soignait sa femme ses enfants ses esclaves, comme c'était lui qui priait et qui sacrifiait pour tous les siens. Au cas d'insuccès, il faisait appel aux amis. Nous retrouverons ici, une coutume déjà signalée chez les peuples anciens, celle de déposer le malade désespéré, devant la porte de sa maison, pour que les passants puissent indiquer un traitement. Quelques-uns tenaient même registre, des remèdes employés et éprouvés.

Puisque nous avons mentionné tout à l'heure Caton l'ancien, comme le législateur de cette médecine populaire, voyons un peu comment il la comprenait, ou plutôt en parcourant le *De Re Rustica*, constatons combien le charlatanisme de nos jours se rapproche de celui du moyen-âge et par lui de celui tout aussi glorieux de la Rome antique.

Caton dans cet ouvrage nous lègue les recettes avec lesquelles le chef d'une famille romaine doit traiter ses malades. Caton prouve qu'il a en hygiène et en médecine, des idées très arrêtées, des convictions énergiques, un système. C'est un empirique, mais un empirique qui a beaucoup vu, réfléchi et qui raisonne à sa façon. Son système, c'est le chou qui en forme la base.

Les Grecs, déjà, Pythagore entre autres, avaient souvent préconisé ce légume, mais Caton l'adopte à son tour, sans être allé le chercher chez eux, car il les déteste et les méprise.

Le chou macéré dans du vinaigre est un excellent apéritif : « Veux-tu lorsqu'on t'invite à dîner, manger copieusement et boire tout ton soûl ! prends avant le repas du chou macéré dans du vinaigre. »

Le chou savamment préparé est le plus puissant des remèdes, une panacée souveraine. Bon pour l'usage interne et pour l'usage externe, il guérira toutes les maladies, la constipation et la dysenterie, les maux de tête et les maux de reins, les retentions et les incontinences d'urine, les douleurs du foie et les affections du cœur, les coliques et les rages de dents, la goutte, la surdité, les insomnies, les ophtalmies, la phthisie, le cancer, la gangrène, les abcès et les polypes du nez. Mais il faut savoir le préparer, le doser, l'administrer. C'est là le triomphe du vieux Caton.

Il fallait bien à l'époque se contenter de remèdes à la Caton,

à moins qu'on n'invoquat les dieux, auteurs de tous les maux et leurs guérisseurs souverains. Et nous allons maintenant retrouver à Rome ces mêmes temples et ces mêmes dieux que dans la Grèce antique. Comment du reste en serait-il autrement, puisque c'est en Grèce qu'on est allé les chercher.

Voici d'après Ovide dans ses *Métamorphoses* dans quelles circonstances aurait été édifié en Italie, le premier temple d'Esculape :

Une épidémie cruelle sévissait dans le Latium et y faisait de nombreuses victimes. Les habitants terrifiés envoyèrent consulter Apollon, dans son temple de Delphes. Pour toute réponse l'oracle fit entendre que si on voulait voir cesser le fléau, il fallait aller à Epidaure chercher Esculape. Des messagers partirent aussitôt... Après bien des difficultés et après avoir tenu bon nombre de conseils, les prêtres du temple d'Epidaure, se décidèrent pourtant à remettre une couleuvre aux envoyés, leur disant que c'était le dieu lui-même. En possession de leur trésor, ceux-ci s'embarquèrent donc pour retourner en leur pays. Aucun incident ne marqua d'abord la traversée. Mais à peine le navire était-il entré dans les eaux du Tibre, que la couleuvre sautant hors du vaisseau, se mit à nager vers une île située au milieu du fleuve et alla s'y cacher parmi les roseaux. En cet endroit ainsi désigné par Esculape lui-même, on éleva un temple, et l'épidémie qui ravageait la contrée disparut rapidement.

Le culte de ce dieu resta fort en honneur à Rome. Si nous avons vu Socrate et Aristophane le railler un peu, nous verrons en revanche Cicéron recommander à sa femme d'offrir des sacrifices à Apollon et à Esculape.

Et puisque nous nommons ici Cicéron, remarquons en passant, combien il est souvent question de médecine dans ses lettres et ses ouvrages. Le troisième livre de l'orateur raconte v. g. la

mort de Crassus disant qu'il fut saisi pendant son discours d'une douleur de côté suivie d'une sueur abondante, puis qu'un frisson violent se déclara, le forçant à rentrer chez lui avec de la fièvre, pour y mourir au bout de sept jours... Quelle pneumonie classique!

A toutes les pages, en somme, on doit reconnaître en lui un certain tact médical qui se manifeste non seulement par sa manière d'envisager les indispositions ou les maladies de ses amis, mais bien plus encore par le jugement qu'il porte sur ce qui le touche. Il signale toujours son état de santé, celui de sa femme rhumatisante ou de sa fille qui accouche, donne à ses amis de nombreux conseils.

De même que nous avons retrouvé en Grèce, la médecine fort en honneur dans le monde des lettres, jusque dans le génie poétique d'un Homère ou d'un Pindare, de même du reste, la trace de cette médecine se retrouve chez les poètes latins. Chez tous nous rencontrons le témoignage de l'existence des idées médicales, au milieu d'une nation qui se vantait presque de ne pas avoir de médecins. Nous retrouvons la médecine dans tous les drames, dans tous les poèmes de Plaute à Térance, de Juvénal à Horace.

Dans les pièces de Plaute et de Térance que de faits médicaux reviennent très souvent! Dans « L'Eunuque » de Térance, il existe entr'autre, un joli passage sur l'hygiène des jeunes filles, qui donne une idée de la médecine au théâtre dans ces temps anciens, fait important à signaler quand on compare avec le rôle qu'a toujours conservé le médecin dans le théâtre de tous les âges.

Et chez tous, chez Lucrèce et dans toutes les œuvres de Virgile, chez Ovide, chez Catulle, chez Lucain, chez Martial, chez Perse ou chez Horace, il sera à plusieurs reprises question de

médecine ou de choses para-médicales, tout comme chez Homère.

La médecine, bien que n'existant pas officiellement, est donc fort en honneur en Italie. Aussi ne se contente-t-on pas des temples et des dieux, mais retrouve-t-on encore pour compléter ce charlatanisme laïque et sacerdotal, des pratiques assez spéciales propres aux romains. Parmi celles-ci, il faut signaler les *Lactisternes*, cérémonies consistant en repas magnifiques servis dans les rues pour conjurer les épidémies, puis des processions solennelles qui prennent le nom de *Lustrations*, de *Supplication*s, de *Postulations*.

Cette médecine domestique et la médecine sacerdotale qui l'accompagne, nous conduisent à une médecine laïque, elle aussi venue directement de la Grèce, comme nous l'avons déjà indiqué et qui à son tour nous conduira à Galien et avec lui au moyen-âge.

Cette médecine restera d'abord confiée à des esclaves originaires de Grèce, et au service de riches citoyens romains. Le rôle de ces médecins devait se réduire à peu de choses.

Le premier médecin digne de ce nom qui vint à Rome pour y participer librement à son art, fut Archagatès. C'est en l'an de Rome 535 que ce médecin reçoit le droit de citoyen romain et qu'on l'installe dans une maison du carrefour Acilius.

Depuis Hippocrate, peut-être même avant lui, il y avait dans toutes les villes helléniques, des officines, *iatreia*, les unes privées comme celle très bien garnie que possédait Aristote, les autres publiques, organisées et payées par les municipalités. Dans ces maisons de secours, des médecins, les uns exerçant à leur compte, les autres retribués au moyen d'un impôt, prélevé sur tous les citoyens, donnaient des consultations, pansaient les plaies, distribuaient des remèdes, et même en certains cas met-

taient des lits au service des malades qu'une opération grave ou un accès de fièvre un peu fort, empêchaient de retourner chez eux.

C'est cette coutume bienfaisante qu'Archagatos le premier introduisit à Rome. Sa boutique installée dans le carrefour Acilius et ouverte à tous, fut une sorte de succursale des iatreia grecs et le premier type de ces officines, que les romains et peu à peu tous les peuples d'Italie connaîtront désormais sous le nom de *Medicinæ*. Elles seront à la fois un cabinet de consultation, une pharmacie et un hôpital. En effet, s'il est question chez les romains de *Valetudinaria*, ils faut bien saisir que ces hôpitaux sont réservés aux soldats seulement ; pour le public, il doit user des officines médicales. De même le terme d'archiâtre qui est alors souvent mentionné à propos de médecins, ne s'applique qu'aux médecins remplissant des fonctions publiques : médecins municipaux, médecins fonctionnaires, médecins des cirques, médecins professeurs, médecins des empereurs.

Il est d'ailleurs possible et assez intéressant de reconstruire par la pensée, cette officine d'Archagatos. Galien qui plus tard commenta Hippocrate, remarque que les établissements concédés par les villes aux médecins qu'elles emploient, n'ont jamais cessé d'être organisés d'après le système grec. Autant que le permettaient à cette époque le mode de construction et les idées qu'on se faisait du confort, elle était bien aérée, très éclairée, à l'abri cependant d'un trop ardent soleil qui putréfie les plaies, et des courants d'air qui agitent, énervent les malades et peuvent compliquer les dangers d'une opération. Elle devait, en un mot, posséder tous les avantages qu'on ne trouvait guère réunis dans les maisons des particuliers, de ceux-là surtout qui seront les clients des médecins boutiquiers : les petites gens.

A partir d'Archagatos, en effet, et jusqu'à la fin de l'Empire,

les officines médicales disputeront aux boutiques des barbiers et aux établissements de bains, les badauds, les désœuvrés, les curieux en quête de nouvelles. La seule différence entre la boutique du coiffeur et celle du médecin, c'est que chez le premier on trouve des gens distingués, chez le médecin, au contraire, de petites gens seulement.

Peu importait d'ailleurs à Archagatos. Ce ne sont ni la fréquentation, ni l'estime des gens distingués qui font le succès populaire, et s'il réussit, c'est qu'il s'adressa au peuple, aux ignorants, et aux pauvres. C'était un simple empirique, sans système et très habile. Il se rendit surtout célèbre par sa chirurgie aux succès faciles et porta bientôt le nom de *Vulnérarius*, guérisseur de blessures. On lui reprocha cependant sa brutalité, et sa popularité finit par diminuer un peu.

Il paraît certain, en tous cas, que la brèche était ouverte et n'allait plus se refermer derrière lui. A partir de ce jour, les grecs vont se succéder à Rome, et dès la première moitié du VII^e siècle, alors que l'éclat de la médecine commence à pâlir à Alexandrie, la science va faire son apparition à Rome, avec Asclépiade de Bythinie, l'ami de Cicéron.

Asclépiade précède l'éclosion de toutes ces sectes médicales qui vont se succéder jusqu'à Galien, et dont nous avons déjà eu un exemple à Alexandrie dans l'empirisme. Il marque du reste la pénétration de la vraie médecine en Italie.

Rénovateur de l'anatomisme professé avant lui par Leucippe et Démocrite, il parvint bientôt à s'attirer une brillante réputation. Le corps humain comme tous les corps que l'on rencontre dans la nature, est suivant lui composé de molécules agglomérées, éternelles et douées d'un mouvement continu; il est criblé en outre d'imperceptibles orifices, portant le nom de pores, et dans lesquels se meut librement le fluide moléculaire.

La santé résulte de l'harmonie entre les pores et les atômes ; si cette harmonie est troublée, il y a maladie. Les fonctions qu'accomplissent les corps vivants, sont soumises aux lois de la mécanique.

Les idées thérapeutiques d'Asclépiade sont d'ailleurs en rapport avec ses théories ; dans le but de dilater les pores, il prescrit l'exercice, les frictions, et accorde aussi une vertu des plus salutaires au bon vin, qu'il ordonne parfois mélangé à de l'eau de mer et à d'autres préparations diverses. C'est surtout à l'hygiène qu'il s'adresse. Cette théorie des atômes, c'est d'Epicure qu'il la tient, et ce système va nécessairement en faire l'adversaire des anciens ; il combat chez Hippocrate le naturisme, en disant que la nature ne suffit pas à tout, il combat l'empirisme par l'étude des causes des maladies, il se distingue des dogmatiques qui ne font que du raisonnement par l'attention et la sollicitude avec lesquelles il soigne ses malades.

On retrouve dans son système, les antécédents du méthodisme, qui avec le pneumatisme et les sectes déjà vues, va se partager la médecine jusqu'à Galien.

Thémisson et Laodicée, un de ses disciples, voulurent en créant le méthodisme, répondre à un impérieux besoin de généralisation. Leur système fut perfectionné par Cœlius Aurélianus qui le fit connaître et par Soranus d'Ephèse surtout.

Tous les solides chez les êtres vivants sont doués d'après les méthodistes, d'une faculté commune, sous l'empire de laquelle s'exercent toutes les fonctions organiques et vitales. Cette faculté porte le nom de tonus ou de contractilité. L'excès de tonus, (*strictum*) ou sa diminution, (*laxum*), sont également aptes à engendrer la maladie.

Ce qu'il y a d'intéressant, disons-le tout de suite, dans toute cette série de systèmes, c'est que nous pourrions les superposer à

ces autres systèmes philosophiques médicaux, qui naîtront en cours de route et surtout au XVIII^e siècle. L'Atomisme d'Asclépiade, aux doctrines de Bœrhaave, le laxum à l'Atonie, le strictum à l'irritation des solidistes, le pneumatisme, au Vitalisme.

Enfin pour les méthodistes, il peut arriver, que la tention soit trop forte dans certaines régions, trop faible dans d'autres, on a alors le mixum ou moyen terme.

A ces trois états correspondent des modalités pathologiques, placées assez arbitrairement dans une catégorie ou dans l'autre. La céphalalgie, l'apoplexie appartiennent au genre constrictif; au genre relâché, au contraire, le choléra et les hémorroïdes. L'hydropisie va pour les uns d'un côté, pour les autres de l'autre.

La thérapeutique consiste nécessairement à relâcher ce qui est trop serré et à resserrer ce qui est relâché. Cœlius Aurélianus est le seul adepte de ce système, dont les ouvrages nous soient parvenus.

Disons un mot pour terminer du pneumatisme. Athéné de Cilicie, en fut le fondateur en l'an 60 av. J. C. Arétée, en fut l'historien. A la théorie des qualités élémentaires, (chaud, froid, sec, humide) les pneumatistes joignirent leur doctrine du pneuma ou esprit qui pénètre tout le corps. En attribuant à la souffrance de cet esprit, dont le siège réside dans les artères et dans le cœur, la plupart des maladies, ils lui firent jouer un rôle des plus importants.

Comme à Cos et comme à Cnide, comme à Alexandrie, il semble bien qu'après la venue d'Asclépiade, qui remplace ici Hippocrate et Hérophile, on ne trouve plus de médecine qu'à Rome. Là vont se succéder, outre les chefs que nous venons de voir: Rufus, Archigène, Antistitus, médecin de Jules César,

Antonius Musa, médecin d'Auguste, Andromaque, médecin de Néron et premier Archiâtre, qui inventa la Thériaque, cette panacée universelle avec laquelle, il prétendait guérir tous les maux et qui était à base de chair de vipère. Cette thériaque, du reste, va passer à la postérité, on la retrouve encore au siècle dernier. Comme le dit un auteur, la thériaque appartient à l'histoire de la sottise humaine.

Puis enfin, trois grands noms de la médecine antique : Celse, Galien et Oribase.

Celse naquit à Véronne ou à Rome, on l'ignore : il vécut en tous cas au siècle d'Auguste. Celse était de ces philiâtres dont parle Galien et qui à Alexandrie, à Rome, plus tard dans les Gaules, avaient étudié la médecine surtout dans les livres plus qu'au lit du malade. Il fit partie de la secte des éclectiques qu'il illustra avec Arétée, bien que celui-ci se distingue, comme étant avec Hippocrate, le plus grand clinicien des temps antiques.

Celse fut un encyclopédiste, versé dans toutes les sciences et la littérature, à tel point qu'on le désigne sous le nom de Cicéron de la médecine. Il semble bien qu'il ne pratiqua la médecine qu'en amateur. Mais il s'occupa aussi de chirurgie.

Le traité de médecine qu'il nous a laissé comme son principal ouvrage, n'est ni l'œuvre d'un praticien fort occupé, ni celle d'un simple amateur ; l'inexpérience se traduit surtout dans les chapitres de chirurgie, bien qu'il traite longuement ces questions et que la plupart des opérations y soient décrites : fistules anales, cataractes, staphylômes, fistule lacrymale, taille, hernie, trépan pour ne nommer que celles-là. L'opération du bec de lièvre était pratiquée comme elle l'est aujourd'hui. En accouchement, il est le premier à indiquer la version podalique. Enfin, avant coureur d'Ambroise Paré, il conseille dans les grandes hémorragies, la ligature du vaisseau.

Son ouvrage n'a cependant rien d'original, c'est une traduction libre du grec, un résumé de la médecine et de la chirurgie, d'Hippocrate et d'Alexandrie.

Celse semble avoir un faible pour l'empirisme, mais c'est surtout un éclectique. Celse et Galien sont la clef de voûte de la médecine. Celse rassemble les faits et les systèmes anciens, avec impartialité, il les juge; Galien sera le doctrinaire qui veut fondre en un seul à son profit, toutes les théories de l'antiquité.

Celse fait encore mention dans son traité de médecine d'un fait important. Il dit que la médecine fut vers cette époque divisée en trois parties: l'une traitant par le *régime*, diététique; l'autre, par les *médicaments*, pharmaceutique, la troisième avec les *secours des mains*, chirurgie. Or il est évident d'après Darenberg, qu'il ne s'agit là que d'une division didactique qui ne s'applique pas aux hommes, car tous les médecins d'alors pratiquent indifféremment médecine et chirurgie, bien que les spécialistes de toutes sortes foisonnent.

Celse est un des premiers qui nous aient laissé une histoire de la médecine scientifique, tout comme Pline nous donnait une histoire de la médecine populaire et superstitieuse.

« Avant Galien, dit Darenberg, tout monte et tout converge vers un état qu'on pourrait croire définitif; après lui tout commence à descendre et tout semble un moment se dissocier pour une ruine inévitable. »

Galien est à la fois le représentant du dogmatisme le plus exagéré, basé sur les renseignements les plus déraisonnables et le chef de l'école expérimentale la plus avancée, fondée sur des observations précises et sûres.

Galien malgré son peu de courage civil et médical qui ne lui permettait ni de suivre l'empereur à l'armée, ni de rester à

Rome pendant la peste ; malgré les emportements et les injustices de sa polémique, malgré son orgueil et ses paroles inutiles, malgré ses raisonnements faux qui l'éloignaient de la boue où ses connaissances d'anatomie, de physiologie et de clinique le guidaient, fut un homme supérieur sans atteindre au génie. Cependant, eut-il été ce génie, qu'il ne pouvait à ce moment, à cette époque, et avec les moyens à sa disposition, réaliser les découvertes qui se feront dans le cours des siècles ; il faut plusieurs générations pour préparer les découvertes. Cependant Galien en synthétisant toute la science qui l'a précédée, réunit le passé et l'avenir de la médecine et il le fait si bien que pendant quinze siècles, rien ne pourra détruire les théories qui naissent. Au XVI^e siècle, il sera encore réputé infaillible chacun préférera invoquer une anomalie de la nature que d'oser élever un doute sur la parole du maître.

Galien naquit à Pergame en Asie Mineure, l'an 131 de notre ère. Il était fils de Nicon, architecte plein de talent et possesseur d'une belle fortune. Il consacra sa jeunesse à l'étude de la philosophie, surtout d'Aristote, pour qui il avait une très grande admiration. De même du reste qu'Hippocrate fournira le fond de ses ouvrages, de même Aristote en fournira la forme.

Se sentant un goût très prononcé pour les sciences naturelles, particulièrement pour la médecine, il se fit initier par Straton dans les doctrines d'Hippocrate et s'instruisit dans les différents autres systèmes médicaux de son époque. Puis il se mit à voyager. Il visita Smyrne, Corinthe, séjourna à Alexandrie, où il trouva à sa disposition de nombreux squelettes d'hommes et d'animaux, parcourut la Palestine et finalement s'installa à Rome, à l'âge de 34 ans, et y vécut en enseignant d'abord la physiologie et l'anatomie, puis en pratiquant la médecine sous la protection des puissants, Marc-Aurèle et ses successeurs. Il revint mourir à Pergame à l'âge de 70 ans.

Galien a composé de nombreux ouvrages; on lui attribue cinq cents traités de médecine et deux cent cinquante traités de chirurgie. Il y en avait assez pour alimenter le Moyen-Age. Un grand nombre de ces ouvrages furent brûlés dans l'incendie qui consuma de son temps même le temple de la Paix à Rome.

Comme Hippocrate, il aime le médecin philosophe et s'efforce de prouver l'utilité qui se rattache à la culture des sciences et à la pratique des vertus philosophiques.

Les parties les plus originales de l'œuvre de Galien, sont l'Anatomie, la Physiologie expérimentale et les recherches sur le diagnostic local.

Toutes les descriptions anatomiques de Galien sont empruntées au singe et il eut le tort de conclure toujours de cet animal à l'homme. L'Anatomie est à ses yeux une base fondamentale de la médecine pratique, et grâce à ses expériences, il y joint souvent des connaissances assez justes de physiologie, que nous verrons en même temps.

Ses connaissances sur les os égalent presque les nôtres, et il leur reconnaît, les symphyses, les articulations, les ligaments. Il fut le premier à distinguer les muscles les uns des autres, indiquant les tendons, les veines, les artères et les nerfs qui s'y rendent et il les décrit comme instruments du mouvement volontaire. On lui attribue la découverte d'un très grand nombre de muscles.

Le rôle du cœur est méconnu et de nombreuses erreurs se rencontrent aussi au sujet du système respiratoire. Il est cependant le premier à reconnaître la présence du sang dans les artères, et à admettre la supériorité numérique des veines, ainsi que la situation profonde de tous les gros troncs vasculaires.

Il fait dériver les nerfs du cerveau et de la moelle, et les divise en moteurs et sensitifs. Il répéta du reste un grand

nombre d'expériences pour prouver ses avancés, et fit le plus souvent ses essais sur de petits cochons qu'il opérait souvent en public, faisant des sections de la moelle à diverses hauteurs et produisant la perte du mouvement et de la sensibilité.

Il décrit bien l'estomac et le cœur, bien qu'il en fausse la physiologie, mais il reconnaît la persistance des battements après ablation de l'organe. Il décrit le diaphragme et le phrénique qui l'innerve. Il connaît bien le système urinaire, et mal le système génital.

Le sang formé d'une partie solide et d'une liquide, est l'agent essentiel et indispensable de la vie. C'est de lui que proviennent les autres humeurs : la bile, l'atrabile et la pituite. L'excès de sang engendre la pléthore, si les autres humeurs dépassent leurs proportions ordinaires, on a la cacochymie.

Galien est le vrai fondateur de cet humorisme, qui ne cédera pour tomber dans l'oubli que sous les coups du génie délirant de Paracelse. Il distingue bien entre l'affection état général, et la maladie état local. L'affection est bien, en effet, la modification générale imprimée à l'organisme et on entend par maladie l'ensemble des symptômes par lesquels on la voit se produire.

Dans le « Traité des lieux affectés », il donne bien le moyen d'établir un diagnostic, par la différence des symptômes, par l'examen des différentes parties du corps.

Les maladies se divisent pour lui en trois grandes classes :

10. Maladies générales sans localisation particulière, dépendant d'une altération humorale : Fièvres.

20. Maladies générales avec localisation particulière : Fièvre pleurétique, — fièvre pneumonique.

30. Maladies locales suivies de généralisation : Syphilis.

Il donne sur les signes locaux de certaines affections des

détails surprenants et des descriptions exactes. La fièvre est bien étudiée, il la distingue en essentielle et symptomatique et parle de l'influence des marais sur l'apparition de la fièvre intermittente.

En thérapeutique, il distingue assez bien les effets primitifs et secondaires des médicaments, conseille les purgatifs, la saignée, les ventouses, préconise déjà certains médicaments, entre autres, le pavot.

Il décrit enfin la docymasie pulmonaire hydrostatique, dont on connaît aujourd'hui l'importance en médecine légale.

C'est en somme le digne successeur d'Hippocrate qui va passer sans encombre à travers toute la période qui s'étend maintenant du Moyen-Age à la Renaissance. Ce savant médecin de Pergame aurait hâté le perfectionnement de la science, s'il avait moins abusé de son goût pour les systèmes et les explications, pour le dogmatisme en un mot, et si ses successeurs, au lieu de s'égarer avec lui dans de vaines théories, s'étaient attachés au côté vraiment pratique de ses œuvres.

Depuis sa mort jusqu'au moment de la destruction de l'empire romain d'Occident, nous ne trouvons plus à Rome qu'un seul médecin digne de mention, c'est Oribase, qui naquit du reste lui aussi à Pergame en l'an 325.

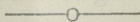
Oribase fut plutôt un compilateur, et ses œuvres n'ont rien de bien personnel. Il résume ses œuvres dans un « Synopsis », qui donne une idée assez claire de la volumineuse encyclopédie qu'il écrivit.

Il suit en tout Galien, mais semble avoir décrit lui-même les glandes salivaires. Il laissa aussi d'excellents principes sur l'éducation physique des enfants et le choix des nourrices.

La période active, la période constitutive de la médecine touche à sa fin, avec Galien ; et avec Oribase, maître et modèle

des compilateurs médecin et ami de l'empereur Julien, commence sagement la période *conservatrice*.

Nous allons la voir se prolonger maintenant jusqu'aux Arabes et à travers eux dans tout le Moyen-Age.



BIBLIOGRAPHIE



OPHTALMOLOGIE, OTO-LARYNGOLOGIE DE GUERRE

On connaît le succès des numéros spéciaux de *Paris Médical*. Malgré les difficultés créées par la guerre, le grand magazine médical français continue à ne pas priver ses fidèles lecteurs, — et, s'adaptant aux préoccupations du moment, il publie un numéro spécial consacré à l'*Ophthalmologie et Oto-laryngologie de guerre* dont voici le sommaire :

Les blessures de guerre orbito-oculaires, par le Dr F. Terrien. — Hémianopsie inférieure par blessure de guerre, par les Drs Ginetous et Paul Bernard. — Les plaies de guerre laryngo-trachéales, par le Dr Guisez. — Appareil auditif et traumatisme de guerre, par le Dr Grivot. — Science allemande, par le Dr Albert Weil. — En marge de la guerre, par le Dr Grangée.

Envoi franco de ce numéro de 48 pages in-4 avec figures contre 1 franc en timbre-poste de tous pays, adressés à la librairie J.-B. Baillière et Fils, 19, rue Hautefeuille, à Paris.

